

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 JUIN 2010***Présents***

Michel BONIFAY
Jean-François CRUMEYROLLES
Alain CHARNY
Robert GIRAUD
Gilbert CARDI

Excusés

Claude ROUSSEL
Louis PIGEON
Pierre Henri COMBE

ORDRE DU JOUR :**1 - Nouvelles candidatures :**

L'assemblée générale du 11 juin 2010 a remis en vigueur le titre de membre stagiaire déjà prévu dans nos statuts.

Le C.A. précise et détermine les points obligatoires à respecter afin que la candidature du STAGIAIRE puisse être retenue ultérieurement dans la catégorie TITULAIRE.

Ainsi, il doit répondre aux obligations suivantes, à savoir :

1. avoir effectué la formation de l'UCECAAP.
2. fournir une attestation de réussite des deux années.
3. s'inscrire aux formations complémentaires après la validation.
4. assister à l'assemblée générale et aux colloques organisés par la CETAM.
5. régler la cotisation annuelle, actuellement de 90 €. Le droit d'entrée, actuellement de 120 € ne sera réglé que lorsqu'il deviendra titulaire
6. s'obliger à assister au repas/discussion partage qui se tiennent le 1^{er} lundi du mois entre 12h et 14h durant la période du mois d'octobre au mois de juin inclus.

Le C.A. doit examiner six nouvelles candidatures :

Madame Marina MEREU, Architecte D.P.L.G. Après étude de son dossier le C.A. lui attribue pour parrain Gilbert CARDI.

Le C.A. excepte **Madame Marina MEREU** en tant que membre STAGIAIRE de la CETAM.

Monsieur Roland FARGEON Médecin. Après étude de son dossier

Le C.A. excepte **Monsieur Roland FARGEON** en tant que membre titulaire de la CETAM.

Monsieur Jean-Michel LEROY. Après étude de son dossier, ce dernier s'avère incomplet.
Le C.A. rejette momentanément la demande de candidature de **Monsieur Jean-Michel LEROY.**

Monsieur Guy VILLEMAIN, Ostéopathe, domicilié sur la commune de Solliès Pont.
Le dossier de ce postulant sera dirigé vers la CETANT.

Madame Catherine FIRMIAN, agent immobilier. Après étude de son dossier, ce dernier s'avère incomplet.

Monsieur Yves MULOCH, après étude de son dossier, ce dernier s'avère incomplet.

2 – L'annuaire :

Monsieur Jean-François CRUMEYROLLES reprendra contact avec Jean-Paul DUMAS pour faire mettre en place les dernières modifications de l'annuaire de 2007.

3 – Colloque

3.1 colloque passé

Monsieur COSTA doit mettre en ligne l'exposé de Monsieur Jean-François CRUMEYROLLES sur les « IMMEUBLES MENAÇANT RUINE » et le PV de l'Assemblée générale que Monsieur Michel BONIFAY lui transmettra.

Pour information Monsieur Jean-François CRUMEYROLLES lui a déjà communiqué son exposé.

3.2. Colloque futur

Le prochain colloque pourrait être envisagé en collaboration avec la CECAAM.

Le thème retenu pour le prochain colloque pourrait être « Risques majeurs et responsabilités de la personne publique »

Le rapporteur et organisateur nommé d'office est Monsieur Pierre-Henri COMBES.

La date du 3 décembre 2010 semble être retenue dans la salle des ARCENAUX à Marseille.

Messieurs CHARMY et GIRAUD se chargent de faire la liaison avec la CECAAM.

4 – La Juris'Cup

4.1 La participation

Elle sera de 1 000 € pour s'aligner avec la CETANT.

4.2. La liste des invités.

Il est important de connaître la liste des Magistrats invités pour la régata ou pour l'accompagnement de la course.

La séance est levée à 20 h.

La prochaine réunion du bureau aura lieu : le 22 septembre 2010 à 18 h au 47 cours Pierre Puget 13006 Marseille

Le Président
Michel BONIFAY

Le Secrétaire
Gilbert CARDI